



Communiqué de presse

Vers un développement du statut particulier et du bilinguisme cantonal

Le PBD salue l'extension de la marge de manœuvre

Le PBD du canton de Berne se félicite dans l'ensemble des mesures proposées par le Conseil-exécutif pour le développement du statut particulier et du bilinguisme cantonal. L'élargissement du périmètre d'action du Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) doit, selon le PBD, dépendre de l'appui des communes concernées.

Le PBD du canton de Berne salue la démarche proposée aujourd'hui par le Conseil-exécutif pour le développement du statut particulier et du bilinguisme cantonal. En effet le PBD du canton de Berne considère que le dialogue entre les régions linguistiques et la promotion du bilinguisme sont importants pour la cohésion du canton de Berne.

L'élargissement du périmètre d'action du Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) doit, selon le PBD, dépendre à l'heure actuelle de l'appui des communes concernées. Une évaluation définitive aura cependant lieu après la réception du rapport annoncé du Conseil-exécutif.

Le PBD du canton de Berne attend du Conseil-exécutif que les mesures proposées soient mises en œuvre sans incidence sur les coûts et qu'elles ne conduisent pas à une augmentation du personnel.

Renseignements:

Virginie Heyer, vice-Présidente, 079 458 71 53

Heinz Siegenthaler, Président, 079 813 24 34

Berne, le 20 février 2015